

ENQUETE VILLE & BANLIEUE

LES POLITIQUES ENERGIE / CLIMAT DES VILLES DE BANLIEUE

Et si le climat changeait à tous les sens du terme ? A l'enquête lancée au début de l'été par Ville & Banlieue, 15 villes seulement ont répondu¹, soit environ 15% des villes adhérentes interrogées. Bien sûr, il serait tentant d'en conclure que *le sujet ne mobilise ni plus ni moins que les autres* des élus assaillis d'urgences, inquiets du chômage de masse et de la crise sociale persistante qui sévissent dans leurs quartiers, aux prises avec une équation budgétaire plus contraignante que jamais.

Mais l'on peut aussi bien faire l'hypothèse que ces 15 villes – certes les plus sensibilisées et militantes - témoignent sans doute de *l'évolution générale des élus sur le climat*. Et que sans y voir la première des urgences à traiter, ces maires de banlieue imprégnés de « culture sociale », sont de plus en plus nombreux à considérer le climat comme une question importante et sérieuse, y compris au plan local, sur laquelle il leur faut à la fois agir eux-mêmes et mobiliser leurs concitoyens.

D'une part, il devient de plus en plus évident pour eux que les difficultés liées au changement climatique imposent aux territoires populaires *une sorte de double peine* : avec des « logements passoires énergétiques » entraînant un alourdissement des charges de chauffage et des factures d'électricité, un éloignement générant une forte dépendance à l'automobile, des contraintes urbaines coûteuses pour la ville comme pour ses habitants.

D'autre part, ils sont de plus en plus nombreux à penser que la bataille ne se joue pas seulement au Bourget entre les Etats mais *à toutes les échelles de territoires*. Et qu'il y a *beaucoup à gagner pour les villes et les quartiers populaires, à passer à l'action contre le péril climatique* : en termes d'économies mais aussi en termes de qualité de ville et d'attractivité urbaine, de confort au quotidien dans l'habitat et les déplacements, de bien-être pour tous, d'environnement, d'alimentation et de santé, de lien social et de solidarité, d'emploi probablement.

A travers cette enquête et les innombrables initiatives concrètes qu'elle dévoile en termes de « solutions énergie / climat », les maires de banlieue indiquent peut-être la voie *d'une autre sortie de crise*.

¹ La liste des villes répondantes se trouve à la fin de ce document.

1. Les leviers institutionnels et politiques

1.1. Les instruments utilisés contre le changement climatique

- S'agissant d'une période antérieure à la loi de « Transition énergétique », la lutte contre le changement climatique et la mise en place d'une politique de l'énergie relèvent, pour l'essentiel, de démarches volontaires et spécifiques des communes concernées
- Sur un plan institutionnel, les Agenda 21, Plan Climat Energie Territoriaux (PCET) et conventions telles que l'engagement européen des maires pour le climat, ont fourni aux villes l'occasion concrète de passer à l'action : ces documents ont été facilitateurs et accélérateurs de politiques Energie /Climat d'échelle locale
- Plus surprenant pour nous : la politique de la ville est évoquée par 1/3 des communes comme un cadre d'action privilégié pour ce type d'actions, sans doute parce qu'elle intègre la rénovation urbaine dans la majorité des villes concernées. Sur ce dernier point, c'est sans doute à Saint-Denis que la transversalité est le plus développée, en raison de la synergie Ville / Agglo développée par l'intercommunalité dans le domaine de la politique de la ville comme dans celui de l'écologie urbaine.

1.2. Les orientations et objectifs et majeurs affichés par les communes

Sans prétendre à l'exhaustivité, quatre thématiques dominent le plus souvent les programmes Energie / Climat des communes de banlieue :

- La rénovation énergétique et thermique du patrimoine communal et des logements
- Le développement des énergies renouvelables (ENR) et la recherche de mix énergétique, dans lesquels les réseaux de chaleur (géothermie, thalassothermie, incinération...) jouent un rôle majeur
- Le développement de l'éco-mobilité dans les villes et agglomérations
- La sensibilisation et l'éducation populaire. Nombre de villes s'efforcent ainsi de proposer - aux agents, aux habitants mais aussi aux écoles et aux associations... - des rencontres, des débats, des visites, des formations et des animations pédagogiques. Sans oublier que la lutte contre la précarité énergétique passe elle aussi par la sensibilisation des habitants en proximité, et par la promotion des éco-gestes (voir ci-dessous).

2. Dans le contrat de ville

2.1. La lutte contre la précarité énergétique

- C'est une thématique émergente de ces politiques - pas encore universelle mais de plus en plus citée - qui parle aux habitants des quartiers et jette un pont entre les actions relevant de la politique de la ville et celles relevant du développement durable.
- Or, si la lutte contre la précarité énergétique implique des interventions sur le bâti (rénovation thermique, amélioration de la performance énergétique, etc.), elle suppose aussi une prise de conscience et un changement de comportement des usagers résidents, locataires ou propriétaires. C'est pourquoi les actions fortes engagées à Creil, Grande-Synthe, Grigny, La Seyne-sur-Mer, Arcueil, Bagneux, Echirolles incluent souvent du porte à porte, du conseil, et du suivi individualisé des ménages (cf. le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie « SLIME » développé dans une ville comme Saint-Denis).

2.2. Via la gestion urbaine et sociale de proximité – GUSP

- 1/3 des villes seulement mentionnent l'instrument de la GUSP, croisant les interventions techniques et les actions d'éco-sensibilisation. Mais elles sont plusieurs (Grande-Synthe et Saint-Denis en particulier) à évoquer les jardins partagés et la réappropriation collective de l'espace public.

2.3. Au titre de la Rénovation urbaine – PRU

- Dans les ¾ des villes, la rénovation urbaine rime avec la « ville de demain » combinant performance énergétique du bâtiment, développement des énergies renouvelables et lutte contre la précarité énergétique : qu'il s'agisse de PRU au sens de l'ANRU, de simples OPAH ou opérations de rénovation urbaine au sens générique du terme.
- Des actions sont ainsi signalées à Arcueil, Bagneux, Coullaines, Grande-Synthe, Grigny, Rezé, qui concernent le logement mais aussi souvent les équipements
- A La Seyne-sur-Mer, s'ajoute une dimension particulière : la lutte contre l'habitat dégradé du centre ancien
- Partout, on observe un mouvement général de montée en exigence et en compétences, des référentiels en train de s'élaborer dans les communes et les intercommunalités.

2.4. Au titre du Contrat de ville dans son ensemble

- La thématique « Energie / Climat » apparaît comme un élément de mise en cohérence et d'articulation des 3 volets (urbain, social et économique) du contrat de ville, un « fil rouge » de l'action publique, comme celui des villes en transition évoqué par Grande-Synthe
- A noter que cela traduit aussi une évolution de la politique de la ville et du contrat de ville eux mêmes, qui intègrent maintenant la problématique de la « mobilité durable » (cf. Arcueil ou Grigny)
- Il en résulte une prise en charge de plus en plus transversale des questions « environnementales » à la faveur de la politique de la ville (comme on le souligne à Rezé) ou de politiques d'agglomération elles-mêmes transversales (comme à Saint-Denis, agglomération de Plaine commune).

3. A travers les politiques d'aménagement

3.1. La Maîtrise des consommations énergétiques

- La maîtrise des consommations énergétiques passe d'abord par l'audit et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, via des diagnostics de performance énergétique, des Bilans Carbone « patrimoine et services », une gestion technique centralisée (GTC) du patrimoine communal et ce dans le cadre de programmations pluriannuelles d'investissement comme à Bègles
- Cette recherche d'économies d'énergie oblige les communes à s'intéresser de très près aux initiatives des bailleurs et acteurs privés : promoteurs constructeurs et propriétaires privés, parfois à leur apporter leur soutien concret (ainsi du projet BEPOS, « bâtiment à énergie positive » à Grigny)
- Dans ce cadre, l'éclairage tertiaire et l'éclairage public sont également identifiés comme des gisements potentiels d'économies (Bègles, Creil..)
- Plaine commune (agglomération de Saint-Denis) a voulu aller plus loin en proposant aux communes une Charte d'aménagement soutenable, au-delà des « conventions Habitat » pour le neuf et l'ancien, ou de l'Agence locale de l'Energie....

3.2. La réduction des émissions de GES

- C'est l'horizon commun de toutes les politiques locales de l'Energie et du Climat, mais 3 communes sur 15 seulement affichent des objectifs chiffrés : respectivement de - 29% à l'échéance 2020 par rapport à 2009 pour Coulaines et de -46% pour Grande-Synthe, de - 80% des émissions de GES liés au chauffage pour Grigny
- Ailleurs, ce sont parfois le référentiel d'agglomération ou le PCET qui définissent des objectifs quantifiés de réduction des émissions.

3.3. La lutte contre les îlots de chaleur

- Cette question devient de plus en plus explicite et fait désormais partie intégrante des politiques qui s'élaborent en banlieue au titre de « l'atténuation des effets du changement climatique » (Cf. une ville comme Creil)
- Au-delà des espaces tampons, on voit ainsi émerger des politiques volontaristes pour plus de nature en ville dans 2/3 des villes (à Grande-Synthe, très en pointe dans ce domaine, près de 200 000 arbres auront été plantés en 15 ans dans la commune).
- A Coulaines, en plus des 19 jardins partagés, on a développé l'éco-pâturage pour un débroussaillage écologique de 2 parcelles
- Enfin, il est à noter que cet objectif est souvent maintenant inscrit dans le PLU : comme à Bagneux, Grigny ou La Seyne-sur-Mer.

3.4. L'éco-mobilité

- Quartiers enclavés, habitants captifs de l'automobile, congestion urbaine, pollution de l'air, difficulté à se déplacer à pied ou à vélo dans la ville... tous les aspects de la mobilité urbaine sont désormais pris en compte par les communes de banlieue qui développent de plus en plus les politiques d'éco-mobilité tandis que leurs agglomérations s'efforcent de développer les transports en commun

- Pédibus et plan jeunes à Creil, mise en valeur des chemins de traverse à Rezé
- Vélos électriques à Arcueil, Schéma cyclable à Bagneux, Maison du vélo à Bègles
- Plans de déplacements d'entreprises ou d'administrations (PDE et PDA), politiques d'exemplarité, flotte de véhicules propres à Creil et vélos électriques à La Seyne-sur-Mer ou à Coulaines
- Incitation au co-voiturage et auto-partage à Echirolles

3.5. La Promotion des énergies renouvelables (ENR)

- Parce que le chauffage des bâtiments constitue l'une des principales sources d'émissions de GES et de réchauffement, que l'habitat vertical domine dans la plupart des villes ayant répondu à l'enquête, et que les charges locatives liées au chauffage pèsent lourdement sur les ménages des quartiers populaires, les 2/3 des sites développent des réseaux de chaleur, et ce à grande échelle : pour 40 000 logements à Saint-Denis, 8 000 logements à Grigny, et à un niveau également ambitieux à Arcueil (projet mené en intercommunalité)
- Le solaire photovoltaïque est en voie de banalisation sur les équipements publics mais certaines communes le développent de façon systématique (Bègles par exemple)
- Des chaufferies bois existent dans 1/3 des villes
- Grande-Synthe est la 1^{ère} ville de France utilisant 100% d'électricité verte, dont 56% en ENR et 26% de biogaz.

3.6. Les circuits-courts

- Les jardins potagers, familiaux, populaires ou partagés apparaissent dans la plupart des villes comme un élément de verdissement et d'amélioration de la qualité de vie, une source d'épanouissement personnel et de solidarité collective, un facteur potentiel d'accès à une alimentation de qualité : la plupart des villes de banlieue renouent ainsi, comme à Saint-Denis, avec une pratique sociale ancienne sur leur territoire
- L'alimentation apparaît également au carrefour d'une réflexion globale sur l'environnement, l'aménagement, la santé, la culture et la civilisation (cf. les assises citoyennes de l'alimentation locale à Creil)
- Plusieurs villes aident des associations de type AMAP, d'autres soutiennent l'installation de maraîchers comme Bègles, d'autres encore comme Echirolles, ont intégré le critère du circuit court au cahier des charges des éco-manifestations
- Mais c'est surtout dans le domaine de la restauration scolaire, au bénéfice des enfants, que les communes de banlieue veulent intensifier leur action : 2/3 d'entre elles agissent dans ce domaine, et Grande-Synthe sert 100% de produits bio dans 5 restaurants scolaires.

4. En interne

4.1. La sensibilisation des agents

- Partout bien qu'à des degrés divers, on assiste au développement de politiques de sensibilisation des agents municipaux : des temps de partage, des discussions et réflexions, des visites de terrain, (ainsi à Rezé), des éco-ateliers (à Creil) pour les agents volontaires, autour de la biodiversité et de la gestion différenciée (à Montivilliers)
- Une fois encore, la mobilité est identifiée comme un puissant levier de changement (250 agents formés à Bègles)
- De rares communes inscrivent leur action dans un mouvement local et global mondial (Grande-Synthe et Saint-Denis de manière différente).

4.2. Les actions de mobilisation interne

- L'exemplarité de l'administration est aussi utilisée comme levier d'action : de l'apprentissage des éco-gestes à celui de l'éco-mobilité (Echirolles et Arcueil), au Bilan carbone (Coulaines). Un peu partout, les bâtiments communaux sont les premiers supports de la rénovation énergétique
- Et l'on travaille, comme à Bègles, à faire évoluer la rédaction et la passation des marchés publics dans un sens plus responsable, local et économe.

4.3. La formation des personnels

L'ambition, la généralisation et l'articulation des actions dépendent d'abord des personnes qui en ont la responsabilité : de leur conscience, de leur formation et de leurs compétences. C'est pourquoi les communes proposent des formations à leurs personnels :

- Des formations généralistes sur le développement durable, dont une à Grande-Synthe avec le Centre régional d'études et de recherche sur le développement durable (CERDD), consacrée aux villes en transition
- Des formations plus spécialisées sur les écogestes, l'éco-conduite, la réglementation thermique 2012... ou l'éco-mobilité comme à Bègles, Rezé ou Echirolles.

5. A l'occasion de la COP21

5.1. La sensibilisation de la population et l'animation du territoire sur le changement climatique

Pas une ville aujourd'hui parmi celles ayant répondu à l'enquête, qui n'envisage de mettre à profit l'accueil de la COP21 en France pour lancer ses propres actions quant au changement climatique... des actions d'ores et déjà programmées dans 4/5 d'entre elles. A savoir :

- Des projections et des débats un peu partout, ainsi que des animations pédagogiques, signes d'une volonté de faire comprendre et partager ces enjeux (l'Université populaire et le Projet éducatif global sont impliqués dans la COP21 à Grande-Synthe)
- Une foule d'animations sur des sujets aussi différents et complémentaires que l'énergie, l'eau, les déplacements, la construction, les pesticides...
- Des visites, des spectacles, des expositions, des animations ludiques comme à Creil ou à Arcueil, pour lesquelles on mobilise non seulement des scientifiques et des experts climatologues, énergéticiens, ingénieurs des matériaux ou du transport, mais aussi des enseignants et des animateurs socioculturels, des associations environnementalistes, des artistes, comédiens, poètes ou plasticiens, capables d'incarner le sujet et de l'installer dans la ville pour le faire vivre dans la conscience des hommes et des femmes.
- Plusieurs villes, comme Ivry-sur-Seine ou Saint-Denis ont accueilli pour une étape du Climat Tour, les cyclistes d'Alternatiba pour des alternatives immédiates contre le changement climatique
- A signaler enfin le cas, particulier mais passionnant, du Conseil départemental de Seine Saint-Denis, de l'agglomération de Plaine commune et de la ville de Saint-Denis, qui prêtent leur concours à l'organisation et l'accueil de la COP21 : en apportant un support logistique mobilisant des entreprises locales comme prestataires de services ; en offrant aux jeunes la possibilité de s'inscrire pleinement dans l'événement via des projets éducatifs ou des stages professionnels ; en donnant à la société civile et aux forces vives du territoire (institutions, entreprises, bailleurs, associations, établissements d'enseignement, artistes, militants, habitants...) les moyens de comprendre et de faire comprendre, et de participer directement aux « side events » accompagnant la Conférence.

Les 15 villes ayant répondu à l'enquête

Arcueil (94), Bagneux (92), Bègles (33), Coulaines (72), Creil (60), Echirolles (38), Grande-Synthe (59), Grigny (91), Ivry-sur-Seine (94), Montivilliers (76), Rezé (44), La Seyne-sur-Mer (83), Saint-Denis (93), Soyaux (16), Talence (33).